

LA MARÉE MONTANTE DE KAMOURASKA

Journal communautaire de Kamouraska VOL. 15 N° 2 AVRIL 2014

Joyeuses
Pâques !



Page 3

Toutes nos félicitations à la Famille agricole 2014

► Monsieur Raymond Michaud entouré de ses deux fils et leurs épouses : Gilles et Linda Bossé, Paul-André et Maryse Morneau, leur fille Karen Lorena; Simon, fils de Gilles et Mylène Bourque et leurs quatre enfants. **Une belle famille!**

CENTRE DE RÉNOVATION
CAMILLE DUMAIS



1005, Lévesque, Saint-Pascal 492-2347
www.camilledumais.com

- Portes et fenêtres
- Matériaux de construction
- Service de décoration
- Poêles et foyers
- Outillage à bois

 **imprimerie
Pré-Texte**

Louise Caron et Claude Leclerc
propriétaires

imprimerie.pretexte@videotron.ca

197, Route 230 Ouest
Saint-Pascal (QC) G0L 3Y0
Tél. : 418 492-1170
Télec. : 418 308-0588

ACTUALITÉS

La Garde Paroissiale fait l'acquisition d'un défibrillateur



Au mois de décembre 2012, avant la fusion, le Conseil d'administration de la Caisse de Kamouraska allouait un montant de 3 000\$ à La Garde Paroissiale de Kamouraska afin qu'elle acquière un défibrillateur pour la communauté.

Mardi soir le 28 janvier 2014, M. Claude Potvin, technicien ambulancier, nous a livré l'appareil et a donné une formation de une heure et demie aux membres de La Garde Paroissiale présents. Ultérieurement un groupe de personnes intéressées à en connaître l'utilisation ainsi que les rudiments de la réanimation cardio-respiratoire pourrait être formé.

Le défibrillateur sera bientôt installé dans le local du guichet automatique de la Caisse à Kamouraska. Il sera ainsi disponible en tout temps à toutes personnes lors d'une urgence cardiaque. Toutefois des dispositifs de sécurité sont prévus afin de protéger l'équipement du vol.

Nous sommes fiers d'avoir contribué à la volonté de l'ancien Conseil d'administration de la Caisse Populaire de Kamouraska afin de doter notre paroisse de cet appareil. Nous remercions aussi l'Administration actuelle pour son soutien.

Francis Voyer
La Garde Paroissiale de Kamouraska

Prix du Patrimoine du Bas-Saint-Laurent

Neuvième édition -2014

Concours des Prix du patrimoine du Bas-Saint-Laurent!

Ce concours s'adresse à tous ceux qui ont réalisé des travaux ou activités patrimoniales dans l'une des deux catégories suivantes: sauvegarde-conservation-restauration (de bâtiments, paysage, règlement de protection...) ou transmission-interprétation-diffusion (brochure, circuit, inventaire, initiative en milieu scolaire...). La date limite pour s'inscrire est le 5 mai. Les informations sont disponibles sur le site du Conseil de la culture du Bas-Saint-Laurent au www.crcbsl.org, et au bureau de la MRC, 425 avenue Patry à Saint-Pascal 418 492-1660 poste 242.

Quai Taché

Aussitôt que l'hiver laissera enfin la place au printemps, nous installerons à l'entrée du quai un tableau sur lequel seront posées les nouvelles plaques portant les noms des personnes qui nous ont manifesté leur appui pour la réfection du quai Taché. Nous les en remercions chaleureusement.

Ce tableau sera installé temporairement tant que les travaux ne seront pas terminés. Le travail de la première phase achevé, les plaques seront mises en évidence.

Il y aura place pour installer d'autres plaques au nom de tous ceux qui trouvent important de conserver ce quai et surtout de pouvoir profiter d'une descente de mise à l'eau qui a retrouvé sa jeunesse.

Bienvenue à tous les amants du fleuve!

LA MARÉE MONTANTE DE KAMOURASKA

Pour nous contacter : Développement Kamouraska 418 492-6523 poste 3
67, avenue Morel
Kamouraska, G0L 1M0

Prochaine date de tombée :
15 mai 2014

Ce journal communautaire est publié par Développement de Kamouraska inc. et est publié à 400 exemplaires et distribué gratuitement dans tous les foyers de la municipalité de Kamouraska. Les personnes intéressées vivant à l'extérieur de Kamouraska peuvent s'abonner au coût de 20\$ par année, frais de poste et de manutention compris.

Politique du journal : Le journal se réserve le droit de modifier les articles pouvant porter préjudice à des personnes tout en prenant soin de conserver la teneur du message.

L'équipe du journal
Rédactrice : Magdeleine M. Bossé
Infographie : Miguel Forest
Révision linguistique : Huguette Carretier

Une famille à l'honneur à Kamouraska

Le 1^{er} mars dernier au collège Sainte-Anne de La Pocatière, le 12^e Gala Reconnaissance du monde agricole a permis de couronner le travail de personnes exceptionnelles. Le thème de cette année était « La famille agricole au centre de nos valeurs ».

À Kamouraska, nous sommes très fiers de voir la famille de monsieur Raymond Michaud, Ferme Régika et P.A Michaud, être reconnue comme la « Famille agricole 2014 ». Nul doute que cette famille kamouraskoise mérite ce prix et cet honneur.

La ferme dont il est question appartient aux Michaud depuis 1906. En 1952, Raymond qui a pris femme, une vaillante du nom d'Evelyne, rachète la ferme de ses parents qui n'a cessé de progresser depuis ces années. En 1981, Raymond vend la moitié des terres et la partie laitière à Gilles et en 1984, il laisse Paul-André prendre le relais de la partie production de pommes de terre. À leur tour, les

filles étant mariées à des femmes qui les secondent bien dans leur entreprise, les compagnies se forment et, comme leurs parents, ils savent transmettre leurs valeurs et l'amour du noble métier qui est le leur. Simon, fils de Gilles est intégré dans l'entreprise et sa compagne en fera partie elle aussi quelques années plus tard. Les deux fermes collaborent bien ensemble et sont impliquées dans le milieu.

lent le temps qu'on y a consacré pour faire beau et propre. Il y a même place pour la pelouse et les fleurs.

Quant à la production de pommes de terre, là aussi, il y a eu évolution, et pour Kamouraska, la compagnie fondée deviendra le plus gros employeur de Kamouraska.

Le Gala reconnaissance a vu juste en choisissant la famille de Raymond

À Kamouraska, nous sommes très fiers de voir la famille de monsieur Raymond Michaud, Ferme Régika et P.A Michaud, être reconnue comme la « Famille agricole 2014 ». Nul doute que cette famille kamouraskoise mérite ce prix et cet honneur.

Quand le voyageur qui arrive par la route de Kamouraska regarde bien ce qui l'entoure, il ne peut qu'être ravi par la beauté des champs qui la bordent, tout est aligné avec une grande minutie, tout pousse égal et les couleurs des champs varient avec les saisons. Plusieurs dépendances, étables, granges, silos, fosse etc. révè-

Michaud comme la « Famille agricole 2014 », nous ne pouvons que nous joindre à tous pour les féliciter et les remercier de faire rejaillir cet honneur sur Kamouraska.

Magdeleine

rMOTION + REV-XS

FACILEMENT AJUSTABLE. HAUTEMENT FLEXIBLE. PARCE QUE LE DOS, LES HANCHES ET LES GENOUX NE LE SONT PAS.

En dévalant les sentiers ou en faisant votre chemin dans la poudreuse, les motoneiges 2014 de Ski-Doo® vous procure la conduite la plus confortable. Il suffit de régler la suspension rMotion™, dotée du plus grand débattement de l'industrie et d'un rapport de mouvement entièrement progressif. Profitez de positions de conduite variées avec la très polyvalente plateforme REV-XS™. Des technologies uniquement offertes sur les motoneiges Ski-Doo.

LE MODÈLE MX Z et RENEGADE TOUS LES DÉTAILS SUR SKI-DOO.COM

Nous sommes vos experts Ski-Doo pour tout ce qui concerne les motoneiges, accessoires, vêtements et l'entretien.

Jean MORNEAU Depuis 1950
www.jeanmorneau.com

St-Pascal
735, rue Tache
St-Pascal (Québec) G0L 3Y0
1 866 950-3433

Rivière-du-Loup
91, boulevard Cartier
Rivière-du-Loup (Québec) G5R 4X4
1 866 950-3432

© 2013 Bombardier Produits Récréatifs inc. Tous droits réservés. ®, ® et le logo BRP sont des marques de commerce de Bombardier Produits Récréatifs inc. ou de ses sociétés affiliées.

ACTUALITÉS

Service intermunicipal de sécurité incendie de Ville Saint-Pascal

Il me fait plaisir de vous présenter le tableau des diverses activités du Service intermunicipal de sécurité incendie de Ville Saint-Pascal.

En 2013, le Service de sécurité incendie a effectué 92 sorties pour répondre à des cas de toute nature. Comme vous pourrez le constater, encore cette année, ce sont les alarmes automatiques qui occasionnent la majorité des sorties du service incendie. Je tiens à féliciter tous les citoyens du territoire pour une grande amélioration sur les incendies de cheminée. Les statistiques démontrent qu'il y a de plus en plus de prévention de votre part sur l'entretien de vos équipements de chauffage. Merci encore de votre comportement préventif à l'intérieur de vos demeures. Elles deviennent ainsi plus sécuritaires et il fait bon y vivre.

Saint-Philippe	16
Saint-Pascal.....	37
Saint-Denis.....	0
Kamouraska.....	16
Saint-Bruno.....	3
Saint-Germain.....	4
Mont-Carmel.....	0
Ste-Hélène.....	16

Saint-André..... 0
Total:..... 92

Soyez pile à l'heure, vérifiez vos avertisseurs de fumée

Service incendie intermunicipal de Ville Saint-Pascal, le 10 février 2014. —Votre service de sécurité incendie, en collaboration avec le ministère de la Sécurité publique, vous invite à profiter du changement d'heure le dimanche 9 mars si ce n'est pas fait, pour vérifier votre avertisseur de fumée et, au besoin, remplacer la pile. Rappelez-vous qu'un avertisseur de fumée qui fonctionne en tout temps peut sauver des vies.

Pour **vérifier votre avertisseur de fumée**, il suffit d'appuyer quelques secondes sur le bouton d'essai pour que le signal se fasse entendre. Un avertisseur en bon état émet un signal immédiatement après le déclenchement du bouton d'essai. **Testez aussi sa capacité à détecter la fumée** en éteignant, par exemple, une chandelle près de l'avertisseur. Si votre appareil est relié à une centrale, vérifiez auprès de la compagnie si elle a bien reçu le signal.

Points importants à retenir :

Si votre avertisseur émet des signaux sonores intermittents, c'est que la pile est trop

faible et qu'elle doit être changée. N'installez jamais de pile rechargeable.

Installez un avertisseur de fumée par étage, y compris au sous-sol et, idéalement, dans chaque chambre à coucher, en vous assurant qu'aucun obstacle ne bloque la circulation de la fumée.

Remplacez votre avertisseur de fumée tous les 10 ans ou avant, s'il est endommagé ou défectueux. Fiez-vous à la date indiquée sur le boîtier. En l'absence d'indication, ne prenez aucun risque, remplacez-le.

Si vous êtes locataire, votre propriétaire doit vous fournir un avertisseur de fumée. On vous recommande de vérifier régulièrement son bon fonctionnement et de changer la pile, au besoin.

Pour plus de renseignements sur l'avertisseur de fumée et la prévention des incendies, communiquez avec votre service municipal de sécurité incendie ou visitez le site www.msp.gouv.qc.ca/incendie

www.securitepublique.gouv.qc.ca.

Source : Ministère de la Sécurité publique

Pour information :

Éric Lévesque, Directeur incendie
418 492-2312 poste 224
elevesque@villestpascal.com



IMAGINEZ :
plus de 14 000 collaborateurs répartis dans plus de 350 bureaux à travers le monde pour réaliser des projets encore...
PLUS GRANDS QUE NATURE.



À LA PUISSANCE | TETRA TECH

Notre quai – un des joyaux de Kamouraska

La mort de Léopold (Paul) Anctil m'a fait beaucoup réfléchir.

Même si je ne le connaissais pas autant que sa famille et ses amis, la famille Anctil était nos voisins et j'ai grandi en écoutant les récits de mes vieilles tantes sur leurs exploits et, j'ai vu de mes propres yeux le travail qu'ils effectuaient. Dans les années 50 et 60, j'ai passé des heures sur la grève de Kamouraska et sur les quais Taché et Miller, qu'on appelait « le quai » comme si les deux n'en formaient qu'un. De chez-nous, « notre quai » était toujours en évidence, et on voulait toujours y aller dès que l'on a su marcher!

Nos matinées ont souvent commencé par une expédition de pêche, surtout avec les sangsues qu'on avait amassées la veille à marée basse. On passait une heure ou deux avec nos longues cannes à pêche en bambou avec plusieurs hameçons et dès que nous avions pu attraper 20 ou 30 éperlans dans notre boîte, nous courrions à la maison afin de pouvoir les dévorer pour le petit déjeuner.

La venue des goélettes au quai était un émerveillement pour nous. Et le va et vient des gros camions qui faisaient la navette entre le quai et le terrain, sur la rue LeBlanc, où se trouvaient les forteresses de pitoues prêtes pour l'embarquement nous faisait jaser, nous les petits gars de la ville. Ces gros camions faisaient trembler la terre et il nous fallait être prudent quand nous les suivions pour pouvoir regarder de près le remplissage de ces gros bateaux, le bruit énorme que cela faisait quand les pitoues tombaient dans leur coque. Quand la marée était haute, on les voyait détacher les cordes qui les retenaient, longer le quai et

s'en aller... Des fois, il y avait trois ou même cinq goélettes qui attendaient leur chargement. Et les Anctil, Fernand, Léopold, Richard, David, Gilles et Georges étaient parmi eux. Nous



James Caddell

avons un grand respect pour les marins de Kamouraska.

La grève où nous allions nous baigner à côté du quai quand nous étions jeunes était pleine de rochers, cela nous amusait mais nous rêvions d'une plage de sable, qui avec le temps et des travaux de minage est enfin devenue celle que nous désirions.

Je suis heureux de constater que mes enfants ont connu eux aussi à peu près les mêmes bonheurs que moi.

Ma mère, ma grand-mère, mon arrière et même mon arrière-arrière grand-mère ont vécu à Kamouraska. C'est sûr que les éperlans ne sont pas si abondants, les goélettes ne sont plus que des souvenirs, mais nous avons toujours notre fleuve, nos marées, notre grève et nos quais. J'ai beaucoup voyagé dans ce monde et je vous jure qu'il reste encore peu de villages qui ont protégé leurs valeurs patrimoniales. Le soi-disant « progrès » a détruit

beaucoup de lieux naturels et historiques qui n'avaient pas une valeur commerciale.

Nous sommes chanceux aussi de faire partie d'une collectivité qui travaille fort afin de garder les berges propres, de conserver notre patrimoine riverain et de voir à la réfection des quais. Ces quais nous protègent des fortes marées d'automne et des glaces de l'hiver. Les quais sont un lieu de rassemblement en été, ils demeurent aussi un endroit privilégié pour la pêche, pour les kayaks, les bateaux de toutes sortes et un bon départ pour les excursions en mer. Oui, nous sommes chanceux de posséder encore nos quais, car beaucoup ont été démolis tout au long du grand fleuve.



Famille Caddell

Je profite de cette réflexion pour vous dire, que quand on contribue à la renaissance du quai Taché, c'est tout le monde qui en profite, les paroisses voisines comprises, je vous encourage donc à faire comme moi et à donner généreusement à cette cause. Merci!

Andrew Caddell
Résident d'été

LE RETOUR DU *WEE DAVID*

MIRAGE OU RÉALITÉ?



1945 «Petit» David à l'âge de 10 ans

Eh oui! C'était bien le magnifique voilier de Pauline Scott que certains ont vu voguer sur le fleuve le 4 août dernier! Cette petite merveille dormait depuis une douzaine d'années dans un garage à Toronto et n'était pas tout à fait prête à se réveiller si rapidement!

Pour ceux qui ont connu « mademoiselle Pauline Scott », tous lui associent ce magnifique voilier de bois amarré en permanence devant sa résidence du 73 avenue Leblanc à Kamouraska. Plusieurs parmi eux ont même navigué avec elle et se remémorent les doux souvenirs des moments passés en sa compagnie. Environ 2 ou 3 ans avant son décès en 1993, elle aurait prêté son voilier à Guy Massé alors jeune adulte, qui en a pris bien soin, étant doué en ébénisterie et même en réparation de bateaux antiques en bois.

Certains ont également connu David et Malcolm, ses deux neveux qui, enfants, ont passé leurs vacances d'été chez « BeeBee ». Ce voilier a été conçu et dessiné par Gilbert Scott, le père des neveux et le frère de Pauline. Construit à l'Île d'Orléans en 1935, il a été baptisé *Wee David* en l'honneur de la naissance de David Sanborn Scott (« wee » signifiant « tout petit »).

Célibataire, Mlle Scott a légué en héritage sa maison, ses bâtiments, ses terres et son voilier à ses deux neveux. A cette époque, David et Malcolm, qui demeuraient respectivement en Colombie-Britannique et en Floride, durent se résoudre à se départir de cette branche si chère de leur vie et se résigner à vendre à contrecœur. Sauf que David, devenu un grand passionné de la voile, décida de garder le voilier qui lui avait procuré tant de joie durant tous ces étés, et le fit déménager à Bronte Harbour à Oakville en Ontario pour en faire profiter sa fille Lee, son conjoint Greg et leurs trois jeunes fils.

Puis un jour de l'été 2009, Lee et Dylan, l'aîné, passaient par Kamouraska en route pour l'Île-du-Prince-Edouard et s'arrêtèrent au 73 avenue Leblanc. A leur grand bonheur, la maison n'avait pas changé et l'écurie, demeurée intacte mais rafraîchie, avait changé de vocation. Nouveaux propriétaires depuis 2002, Gilles et moi avions transformé en 2004 les bâtiments en galerie d'art pour moi et en atelier de céramique pour notre fille Anne-Marie. Ce fut une très belle rencontre et nous nous sommes promis à ce moment-là de nous revoir un jour! Au fil des ans, nous avons également eu le plaisir de rencontrer David, Malcolm et leurs conjointes, les deux frères toujours très attachés à leur passé. D'ailleurs, depuis quelque temps, David et moi correspondons régulièrement, et Malcolm revient à Kamouraska chaque été. Au dire de la famille Scott, nous avons conservé « l'âme de Pauline »!



Malcolm et David en pique-nique à l'île aux Corneilles avec Gilbert, Pauline et Ruby



David dans la barque construite par son père vers 1953

Il y a deux ans, nous recevions un courriel de Lee nous annonçant le désir de David et de sa famille que le *Wee David* retourne « chez lui » : ils nous léguaient leur petit bijou! Le voilier étant entreposé depuis plusieurs années, il avait été remplacé par un plus gros voilier pour les fils devenus adeptes de la voile eux aussi. Nous-mêmes parents de quatre enfants et grands-parents trois fois (sûrement davantage d'ici quelques années...), nous avons donc accepté avec plaisir, grande joie et reconnaissance, et avons aussitôt planifié le grand retour!



Le *Wee David* qui sera transporté à Lauzon pour réparations à la suite d'une collision avec le quai Miller. 1949

Voilà donc la belle histoire du *Wee David* qui reprendra vie sur le fleuve devant la maison de Pauline à l'été 2014, ou au plus tard à l'été de ses 80 ans. Malgré les très bons soins et importants travaux de restauration apportés au voilier par la famille Scott, et l'acquisition de nouvelles voiles, il nous faudra effectuer certaines réparations pour arriver à voguer sans trop de chaudières pour vider la cale! Denis Bossé nous sera d'un grand secours et par la suite, il nous faudra suivre quelques cours de voile avec mon grand frère Claude et avec M. Normand Lauzier, qui m'a généreusement offert ses services avec grand enthousiasme, heureux de renouer avec ses souvenirs de jeunesse.



Juillet 2012. Le grand retour du *Wee David* avec Lee et Greg



Gilles, Lee, Greg et Anne



Août 2013. Le petit voilier vogue de nouveau sur le fleuve devant la maison de Pauline Scott

Un grand merci à la famille Scott de la part de la famille Michaud Turcotte!

Anne Michaud

Petite-fille de Joseph Sylvio Michaud, né à Sainte-Hélène de Kamouraska en 1872 et arrière-petite-fille de Joseph Hyacinthe Michaud, né en 1823 à Saint-Louis-de-Kamouraska (et qui a été propriétaire du magasin général de Sainte-Hélène de Kamouraska), et de Sophie-Élise Canac-Marquis, née en 1839 à Saint-André de Kamouraska.

café - bistro - terrasse

Avec vous depuis 10 ans,
Jean-Pierre Terman
vous dit merci!



Café
du Clocher

Ouverture : 8h - 22h de mai à octobre
90, av. Morel, Kamouraska, G0L 1M0 - (418) 492-7365
www.cafeduclocher.com

ACTUALITÉS

Plantes exotiques envahissantes (PEE) à Kamouraska. Un premier pas de franchit en 2013!



Le roseau commun
Phragmites australis

Plantes exotiques envahissantes à Kamouraska

Sensibilisation
Inventaire
Cartographie



Le rapport sur le projet pilote 2013 est maintenant disponible sur les sites web de la municipalité et de l'OBAKIR. Il y aura des suites évidemment! Les expériences de démonstration effectuées en 2013 seront suivies et déjà d'autres expériences d'éradication sont en réflexion. Pour se débarrasser des PEE: ne pas les composter, ne

pas les laisser en terrain découvert, bien les sécher ou les brûler, les enfouir profondément ou s'il s'agit de petites quantités, les traiter comme des déchets ménagers et les diriger vers un site d'enfouissement. Si vous avez des doutes sur la procédure pour vous en débarrasser, communiquez avec votre municipalité. Mais l'essentiel est naturel-

lement de ne pas en planter! Il s'agit de la protection de nos rivages et de leur diversité biologique, de nos paysages et de notre flore locale.

Voici un résumé des recommandations du rapport. Le projet étant possiblement reproduit par d'autres municipalités très prochainement, les recommandations sont générales.

Choisir les espèces de PEE à inventorier. Dans un futur projet, il serait pertinent d'inventorier et de cartographier la présence de l'alpiste roseau, d'ailleurs déjà considéré comme une PEE dans la région.

Sensibilisation en milieu scolaire. Même si les plus jeunes ne sont pas concrètement actifs dans la problématique des PEE, le sujet devrait tout de même faire partie de leur éducation générale.

Suivi des expériences de démonstration et prise en charge par la municipalité de la problématique des PEE. Un suivi de ces expérimentations par la municipalité ainsi qu'un suivi pour la prévention et le contrôle des PEE en général. Cette problématique fait appel à une certaine hygiène du milieu, un principe faisant partie intégrante des responsabilités municipales.

Suivi de la talle de roseau commun au marais salé du Petit-Aboiteau. Le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP) l'intégrant dans son réseau de suivi national des PEE, nous recommandons que la municipalité, ainsi que l'OBAKIR, participent activement à ce suivi local, régional et national.

S'assurer d'un réel intérêt de la part des acteurs au projet. La souplesse et la disponibilité sont garantes du succès dans des activités faisant appel à toutes les facettes du développement durable d'une collectivité : humaine, économique et environnementale.

Tenir compte de la nouveauté du sujet et du fait que nous sommes à un tout début de sensibilisation sur la problématique des PEE. Avant d'entreprendre un tel projet, évaluer les ressources disponibles, humaines et monétaires, ainsi que le temps pouvant être attribué dans sa réalisation. Les principaux volets du projet pourraient être adaptés selon les ressources disponibles. Il peut se réaliser en plusieurs étapes et sur une plus longue période.

Prévoir une stratégie de contact direct avec les citoyens, pour l'identification et la localisation des PEE. Le sujet est vraiment nouveau! La participation citoyenne n'aurait jamais pu, à elle seule, permettre l'inventaire réalisé en 2013. Nous sommes au début d'une sensibilisation sur le sujet et les dommages causés par la présence de PEE sur le territoire ne sont pas tangibles si non vécus.

Impliquer, dans les activités du projet, les citoyens déjà aux prises avec les PEE ou sensibles à la problématique. Ces interlocuteurs deviendront rapidement des agents de sensibilisation envers leur entourage et donc des acteurs actifs dans le succès du projet.

Suivi attentif de l'invasion et prise en compte des PEE dans tous les aménagements, réparations et entretiens de toutes sortes par les travaux publics ou par d'autres intervenants. Faire l'entretien des fossés avec la méthode du tiers inférieur, qu'il s'agisse des travaux publics ou de contrat à des entrepreneurs locaux. Exemple d'intervention préventive : des travaux de réfection de l'aboiteau du marais Saint-Denis-Kamouraska sont prévus. La MRC et les agriculteurs, par-

tenaires dans ces travaux, rencontreront du roseau commun en bordure de la digue ou en bordure des terres longeant le canal intérieur de l'aboiteau; il serait bon alors d'enfouir profondément les talles de roseau commun rencontrées. Ne pas tenir compte de ces talles contribuera à l'expansion du roseau commun dans le marais et sur les terres agricoles.

Les déchets de coupes de PEE doivent être incinérés ou enfouis et pour encourager ces comportements, la sensibilisation doit impérativement se poursuivre à Kamouraska et devrait faire partie intégrante du cahier de charge des travaux publics. Après la première sensibilisation de 2013, des citoyens demanderont de l'aide ou des conseils dans la gestion de talles de PEE sur leur terrain. D'autres talles de PEE seront aussi recensées. L'invasion par les PEE est commencée à Kamouraska et devra être prise très au sérieux; la municipalité doit prévoir temps et énergie afin de contrôler leurs implantations.

Tous les acteurs du développement devront réfléchir ensemble à l'utilisation des herbicides liés au contrôle des PEE. Une fois les PEE installées, il est normal que des citoyens cherchent un moyen de s'en débarrasser. Ici, la prévention par l'information et la sensibilisation doit devenir une préoccupation sociale prioritaire.

La gestion individuelle de PEE est inquiétante! Que l'on soit en secteur résidentiel ou agricole, les PEE sont traitées comme des mauvaises herbes: avec des herbicides, en les mettant au compost ou en les jetant dans des terrains vagues ou ce que certains considèrent comme terrains vagues, à savoir dépotoirs, rives du fleuve, arrière-cours, bord de boisés, fossés, etc. En terres agricoles, les PEE commencent par s'introduire dans les fossés et s'implantent ensuite sur les terres cultivées adjacentes, où elles seront fauchées et arrosées avec des herbicides au même titre que les autres mauvaises herbes. Nous assistons donc à deux phé-

nomènes inquiétants sur le plan environnemental: une dispersion accrue de PEE dans l'environnement et une utilisation exponentielle d'herbicides. Aux problèmes déjà identifiés et liés à la présence et à l'invasion des PEE comme l'atteinte à la biodiversité, l'assèchement de zones humides ou la diminution des valeurs foncières, s'ajoutent l'augmentation de l'utilisation des herbicides et tout ce qui s'ensuit comme atteinte aux écosystèmes, à la ressource eau et à la santé humaine.

Que les acteurs d'un développement durable s'unissent et réfléchissent ensemble sur les techniques de prévention ou de contrôle des PEE. Les municipalités, l'OBAKIR, les entreprises horticoles, les ministères interpellés par les PEE comme le ministère des Transports du Québec (MTQ), le MDDEFP, le ministère de l'Alimentation, des Pêcheries et de l'Agriculture (MAPAQ) ou la santé publique, les producteurs et conseillers agricoles, les institutions d'enseignements ou de recherches, etc. Exemples d'interventions à venir : échanges d'expériences nationales au groupe PHRAGMITES à Québec; partenariat de recherche-développement entre l'OBAKIR et Biopterre à La Pocatière; formation sur les PEE à la MRC de Kamouraska; inventaires et/ou activités de sensibilisation dans les municipalités environnantes, etc.

Regarder et comprendre les causes et les conséquences de l'invasion par les plantes exotiques envahissantes, sans rien n'y faire, rendraient le processus irréversible. C'est notre responsabilité collective qui peut infléchir la tendance à l'invasion : citoyens, projets, plans nationaux ...

Manon Ouellet, OBAKIR
418 492-6135
manon.ouellet@obakir.qc.ca

Benoit Randall, Municipalité
418 492-6523 poste 3
developpement@kamouraska.ca

ACTUALITÉS

Monnayer ses transports

La pollution émise par nos voitures est responsable de bon nombre de problèmes de santé et environnementaux. Une foule d'options sont possibles pour diminuer l'impact de nos déplacements et, généralement, nous permettre de garder plus d'argent dans nos poches.



Transports actifs : en plus d'être plus rapide que la voiture sur de courtes distances, utiliser sa propre énergie pour se déplacer, en marchant ou en vélo, permet d'économiser, de se tenir en forme et de moins polluer.

• Aller au dépanneur en vélo

• Laisser son auto stationnée et marcher entre deux magasins



Transports en commun : Même si le transport collectif ne répond pas à tous les besoins en région, pour certains déplacements, le trans-

port collectif régional ou les transports en commun comme l'autobus et le train sont avantageux.

- Prendre l'autobus pour se rendre à Québec ou Montréal
- Utiliser le transport collectif régional pour se rendre à un rendez-vous médical



Covoiturage : Avec nos grands espaces, l'utilisation de la voiture est souvent nécessaire, mais on peut éviter de l'utiliser seul. Une voiture à plusieurs, c'est moins de frais, moins de circulation et de pollution et plus de convivialité.

- Utiliser les réseaux de covoiturage pour offrir ou trouver des covoituteurs
- Covoiturer une ou deux fois par semaine pour aller au travail

Écoconduite : la façon de conduire et d'entretenir notre véhicule influence grandement sa consommation ainsi que

ses émissions polluantes. Une étude québécoise sur l'écoconduite montre une réduction du taux moyen de consommation de carburant de l'ordre de 9,5 % sur route et de 11 % en ville simplement par le changement des habitudes de conduite.

Découvrez tous les trucs et conseils sur l'écoconduite au

<http://www.ecomobile.gouv.qc.ca/>



Véhicules électriques et hybrides rechargeables : Le programme Roulez électrique du gouvernement du Québec offre un rabais à l'achat ou à la location aux particuliers, aux entreprises, aux municipalités du Québec et aux organismes à but non lucratif qui souhaitent faire l'acquisition de véhicules éligibles.

<http://vehiculeselectriques.gouv.qc.ca>

Quiz : Dans le bac de récup

Bien que la majorité des matières acceptées et refusées dans le bac de récupération soient maintenant assez bien connues, certains objets portent toujours à confusion.

Lorsqu'elles sont jetées à tort dans le bac de récupération, les matières contaminent le recyclage et compliquent le tri; d'autres, jetées alors qu'elles pourraient être mises à la récupération, augmentent les quantités de déchets et les conséquences environnementales qui y sont associées.

Afin de tester vos connaissances à propos du tri de ces matières confondantes, tentez de trier les matières énumérées ci-dessous dans le tableau.



	Dans le bac de récup	Pas dans le bac de récup
Un contenant en plastique de crème pour le visage		
Une pile		
Une boîte de clémentines		
Une assiette en aluminium		
Un emballage de barre tendre		
Une facture		
Un cellulaire		
Un sac de lait		

Réponses au Quiz : Dans le bac de récup

Dans le bac de récup	Pas dans le bac de récup
(1) Un contenant en plastique de crème pour le visage : comme pour les contenants alimentaires, la majorité des contenants de produit de beauté, de santé ou d'entretien peuvent être déposés dans le bac de récup tant qu'ils sont vides et propres.	(8) Un sac de lait : les sacs et emballages de plastique souple, comme les sacs de lait, les sacs de pain ou les emballages de papier de toilette sont acceptés, mais il faut faire un sac de sacs, c'est-à-dire les regrouper dans un seul sac, noué.
(2) Une pile : les piles sont extrêmement difficile à trier une fois mélangées aux matières recyclables. Il faut les apporter à l'écocentre ou dans un lieu de dépôt approprié pour qu'elles soient récupérées et recyclées directement.	(4) Une assiette en aluminium : comme le papier et les contenants en aluminium, elle est acceptée tant qu'elle est propre.
(3) Une boîte de clémentines : elle est faite de bois ou de matériaux composés, matières refusées dans le bac de récupération. Elle sera toutefois acceptée à l'écocentre dans les matériaux secs.	(6) Une facture : comme les autres petits papiers tels que les reçus ou les enveloppes, votre facture sera recyclée (autant que possible, déchiquetez ou déchirez les documents personnels et confidentiels avant de les mettre au recyclage.)
(5) Un emballage de barre tendre : il doit être mis aux déchets comme les sacs de chips et les emballages de chocolat ou de bonbon.	(7) Un cellulaire : comme tout appareil électronique et informatique, le cellulaire doit être déposé dans un lieu de dépôt spécifique à cet effet comme l'écocentre pour être recyclé.

Saint-Denis Saint-André
 Saint-Philippe-de-Néri Saint-Pascal/Saint-Bruno
 Mont-Carmel Kamouraska Saint-Germain

Depuis 2010, votre Caisse a retourné plus de **1 960 000\$** dans le milieu

Desjardins
Caisse du Centre de Kamouraska

La force de notre distinction coopérative
Votre caisse fait la différence dans le milieu

Papeterie Au Coin de l'Écriture

Familiprix

• Papeterie de bureau • Équipement • Ameublement
 • Articles scolaires • Service de livraison

555, rue Taché, Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
 Tél.: 418 492-1234 Téléc.: 418 492-6221
 bsrpapeterie@familiprix.com

Sylvie Soucy, conseillère

PROMUTUEL DU LITTORAL

418 856-4429
 418 492-2014
 www.promutuel.ca

ASSURANCE
 Automobile | habitation | entreprise | agricole

CULTURE

Le bossu de Kamouraska

Un conte de Michel RIVEST, ancien résident de Kamouraska

Prologue

« Qui cueille une fleur dérange une étoile... » (*Britannicus*)

Il était une fois un homme-enfant bellement usé, décapé par des années de vaches maigres et des tracas stériles ---mais oh combien incontournable--- de nos instincts de survie de primates mal dégrossis. Ses grands yeux bleus, épuisés par les fausses lumières artificielles des hommes, reflétaient toute la misère morale du monde. Mais, cependant, tout au fond de ses orbites démesurées, apparaissait parfois, en de rares moments d'état de grâce, une profonde lueur d'espérance, incroyablement vive, à tel point que tout le reste, partout autour, lui semblait faux, vain, superficiel, prétentieux, fade, mal accordé, dérisoire. Sans parler de toutes ses années d'errance et de quête de sens qui l'avaient rendu méfiant, asocial, silencieux, rusé, sourd aux sonnettes et aux balivernes imaginées par les humains à travers les siècles, pour avoir moins peur, moins froid, se sentir moins seul.

Et, c'est ainsi que, peu à peu, avec le poids des années, des mesquineries du cœur, des trahisons, de l'hypocrisie paralysante des bien-pensants, des chagrins d'amour, etc., son corps s'était progressivement recourbé, à tel point que son dos, de profil, ressemblait à une espèce de grosse bosse de dromadaire mal équarrie et qu'on l'avait surnommé --non sans méchanceté-- « le bossu de Kamouraska ».

On murmure aussi qu'il serait venu habiter ce petit village très fier et d'une grande beauté, aux effluves salins d'églantiers et de pois de senteur à la belle saison, pour tenter de cicatrifier de vieux chagrins gardés secrets et, avec la pudeur et la naïveté d'un enfant, s'ouvrir à nouveau à l'amour et à l'exubérance de vivre : projet plutôt ambitieux et téméraire --il va s'en dire-- pour un has been de son âge car, quand il s'agit d'aborder la beauté et la splendeur de vivre, les oiseaux et les papillons font de la bien meilleure besogne que tous les homo sapiens de notre planète en décrépitude si évidente.

Mais voilà que, par un après-midi de décembre --jour de pleine lune-- barouetté par des vents fous, en pleine tempête de neige, débarque au village --non sans ostentation-- une mystérieuse personne avec toutes ses boîtes à chapeaux, ses manteaux de fourrure, des caisses et des caisses de livres et quelques meubles (probablement une Témoin de Jéhovah, pensa notre homme, observant discrètement la scène de sa fenêtre du 1er étage).

Mais non. Sans s'en douter, il assistait à l'arrivée singulière d'une veuve de notaire, racée comme un pur-sang, le sourire fendu jusqu'aux oreilles, un peu hautaine à première vue, élégante, cultivée, encore belle, le regard clair à peine maquillé, la démarche franche et fière, bref, sans âge, sans complexe à première vue, probablement sans pudeur ni fortune --incontestablement appelée à devenir la deuxième Denise Bombardier du Québec, ou quelque un

du genre--. Comme si le hasard ou la fatalité --ou les deux--avaient décrété le moment précis d'une rencontre fulgurante et peu commune : celle d'un vieil artiste-peintre égaré dans ses souvenirs avec une dame à la retraite prénommée Laurence.

Mais, ne précipitons rien pour l'instant et revenons à notre bossu. Ainsi, il semble qu'il survivait à ses longs mois d'hiver, seul, dans son minuscule appartement--qu'il qualifiait bien affectueusement de chapelle ardente-- à rêvasser, à méditer sur sa finitude, à fumer, à dessiner parfois, et qu'il aimait aussi la lecture, le silence...et la musique de son époque (les Rolling Stones, Léo Ferré, Barbara, Nina Simone, toute l'oeuvre de J.S. Bach pour violoncelle seul et quelques p'tits nouveaux triés sur le volet : Daniel Boucher, Yann Perreault, Thomas Fersen et Mes Aïeux). Par-dessus tout, il portait un culte sans bornes pour les fleurs. Elles étaient pour lui le remède indispensable à la morosité de sa frugale existence sans tendresse.

Sa discipline personnelle lui imposait, entre autres choses, de marcher longuement. Il se rendait sur les battures, beau temps, mauvais temps, c'était son point de repère de la journée, son oxygène en quelque sorte, et, c'est alors seulement que, loin de tout, il semblait retrouver parfois pour de courts instants bénis, son cœur d'enfant, son âme de terrien intacte, presque neuve. Il a été raconté que, par temps calme, on pouvait entendre le courant du fleuve charrier l'écho de se grosse voix

épillée quand, du bout des lèvres et du fond de sa mémoire, il se surprenait lui-même, gêné, à fredonner d'anciennes chansons de Félix Leclerc qu'il affectionnait tout particulièrement, lui rappelant probablement, sa jeunesse et ses amours : « Moi, mes souliers ont beaucoup voyagé... » ; « C'est beau la vie, comme un nœud dans le bois... » ; Dans un marais de gens mauvais... » ; et de plus belles encore, toujours magnifiquement tristes, comme si la tristesse et la mélancolie étaient sa demeure première, son lieu sacré.

Et, c'est ainsi que, peu à peu, avec le poids des années, des mesquineries du cœur, des trahisons, de l'hypocrisie paralysante des bien-pensants, des chagrins d'amour, etc., son corps s'était progressivement recourbé, à tel point que son dos, de profil, ressemblait à une espèce de grosse bosse de dromadaire mal équarrie et qu'on l'avait surnommé --non sans méchanceté-- « le bossu de Kamouraska ».

Mais, OH MIRACLE! (Sceptiques, s'abstenir.) Inévitablement, au contact de plus en plus fréquent avec sa voisine d'en bas : « Bonjour », par ci, « Bonsoir », par là, « C'est frisquet ce matin. » ; « Quelle belle journée, n'est-ce pas ? » ; etc. Bref, les petites phrases du quotidien, qui savent si bien apprivoiser les cœurs inquiets--bien mieux que tous les longs discours ampoulés, les grands livres de philosophie et les traités de bonnes manières, à vrai dire plus stériles et inutiles les uns que les autres--firent subrepticement leur chemin. LE CŒUR FINIT TOUJOURS PAR AVOIR RAISON. Toujours.

Avec le temps, notre malengueulé de bossu, mine de rien, reprit peu à peu, presque imperceptiblement, goût à la vie, à la chaleur humaine, au crémeux sensuel et fondant des truffes, aux pralines, aux marrons glacés--importés de France s.v.p., aux éclats de rire pro-

voqués par un rien (une merveilleuse nourriture), sans parler des grosses olives noires juteuses de la Grèce que Laurence prenait plaisir à lui servir parfois dans le jardin et, des confidences hallucinantes sur leur passé, disons le mot, prestigieuses, lequel n'était plus que de lointain souvenir. Et que dire des côtelettes d'agneau sur charbon de bois, parfumées de beurre à l'estragon, du poulet en crapaudine, des merguez accompagnées de couscous partagés, sous les lilas blancs, certaines soirées de juin, et de leurs boutades, encore et encore, et du plaisir des mots qu'ils par-

nouveau bonheur lui causait déjà des tourments. Il faut croire qu'il en avait perdu l'habitude.

Les mois qui suivirent leur baroque rencontre défilèrent à une rapidité déconcertante et, immanquablement, quelques chipies bien intentionnées du village se mirent à jacasser, à fabuler, à cancaner et, pour tout dire, à critiquer et à douter de l'équilibre mental de notre pauvre homme au bonheur tellement visible mais, par-dessus tout, de la nature immorale, pour ne pas dire indécente, de la relation qui semblait unir nos deux survivants de l'Apocalypse dans une joie de vivre inadmissible pour la bonne société condescendante--sans pitié--de bons citoyens responsables qui ne savent quoi faire du bonheur des autres--surtout quand il s'agit de deux vieux fous, en apparence.

Et pourtant... Pourtant, rien ne semblait devoir freiner la disparition de la bosse de notre bossu, laquelle fondait à vue d'œil depuis quelques mois. « Machination! Supercherie! Invention! Trompe-l'œil! Mensonge que tout ça! » S'exclamaient les pimbêches, feignant l'offense et le scandale, derrière leurs rideaux jaunis d'amertume.

Contre vents et marées, dorénavant notre homme à la dignité retrouvée marcherait la tête haute, le dos droit comme un piquet de clôture, le pas alerte, regardant le ciel et non plus le pan glauque des jours sombres, sans espoir, de son passé inavouable d'artiste marginal!

À suivre dans la prochaine Marée montante.

tageaient avec passion. Mais je m'arrêterai ici en disant tout simplement que, de leur solitude sous-jacente, semblait naître une rare complicité, d'apparence frivole peut-être mais combien profonde, sous la maladresse d'un quotidien si souvent impitoyable, faisant impunément fi de l'indiscrétion outrée de certaines voisines malades de jalousie, d'envie et de gourmandise.

Incontestablement, à ce moment précis de notre histoire, tout, tout paraissait sourire, au plus haut point, à notre naufragé du cœur. Un sentiment oublié de légèreté, d'insouciance retrouvée l'envahissait si fort que, parfois, dans le secret de son âme, l'inquiétude de perdre son bonheur tout neuf le taudait cruellement; lui qui avait si bien appris ses leçons de vie, c'est-à-dire vivre sans attente, sans illusion, le cœur fermé à double tour comme une boîte à bijoux--sans musique--gorgée de trésors inestimables. Bref, son

CONSEIL MUNICIPAL DE KAMOURASKA



Résumé du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le lundi, 3 février 2014, à 20h00

Tous les membres du conseil formaient quorum et siégeaient sous la présidence du maire, monsieur Richard Préfontaine. Mychelle Lévesque agissait à titre de directrice générale et secrétaire trésorière.

• **Il a été résolu** que la municipalité mandate la firme de vérificateurs, Mallette S.E.N.C. à procéder à une vérification de la reddition de comptes préparée par la municipalité tel qu'exigé par le gouvernement dans le dossier suivant : remboursement de la taxe d'accise.

• **Il a été résolu** que la municipalité informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local; et qu'elle mandate la firme de vérificateurs, Mallette S.E.N.C. à procéder à une vérification visant la reddition de comptes demandée par le Ministère des Transports pour l'année 2013 dans le cadre de la subvention versée annuellement visant l'amélioration du réseau routier municipal.

Dossiers CCU : 1) Une demande de certificat d'autorisation a été déposée par M. Robert Tremblay du 61, av. Morel, concernant des travaux d'abattage d'un arbre. Après la visite d'un responsable sur ce dossier, il a été recommandé au conseil de refuser cette demande puisqu'elle ne satisfait à aucune des exigences prévues au règlement de zonage.

2) Suivi à la demande du certificat

d'autorisation déposée par M. Claude Martineau du 98, Route du Cap Taché, visant des travaux d'abattage d'arbres. Des photos d'arbres à être abattus sont déposées. Suite à la visite du responsable, il est recommandé de refuser la demande.

Le maire donne les informations suivantes : Il y aura relocalisation du bureau de l'agent de développement et des sessions de travail sont en cours pour des projets à venir.

• **Il a été résolu** que la municipalité renouvelle sa carte de membre 2014 à Action-Chômage Kamouraska. Coût : 50.00 \$

• **Il a été résolu** que la municipalité accepte le nouveau budget d'honoraires professionnels fourni par BPR Conseil dans le dossier de mise aux normes de l'eau potable soit une somme approximative de 4 000\$ avant les taxes et que le détail des heures réelles effectuées soit précisé dans chaque facturation.

Suite à une formation sur la sécurité et la signalisation des chantiers routiers suivie par le responsable des travaux publics de la municipalité et que le conseil municipal désire s'assurer que la municipalité soit conforme aux demandes faites lors de cette formation, **il a été résolu** que la directrice générale agissant au nom de la municipalité fasse la demande d'autorisation pour l'utilisation de feux jaunes clignotants ou pivotants à la Société de l'assurance automobile du Québec pour la camionnette de service de la municipalité. Et il a aussi été résolu que le responsable des travaux publics fasse la demande à la Société de l'assurance automobile du Québec, visant l'autorisation pour l'utilisation

de feux clignotants ou pivotants sur son véhicule personnel avec cette résolution.

• **Il a été résolu** que la municipalité appuie le Musée régional de Kamouraska en partenariat avec le Camp musical de Saint-Alexandre pour la présentation d'une activité musicale (120 choristes provenant de la France). Budget alloué : 200,00 \$

• **Il a été résolu** à l'unanimité des conseillers présents qu'un comité municipal de sécurité civile soit formé afin d'élaborer et de soumettre à l'approbation des autorités municipales des plans et programmes de sécurité civile incluant, entre autres, un plan de sécurité civile.

QUE les personnes suivantes soient désignées comme membres de ce comité :

M. Richard Préfontaine, maire; Mme Mychelle Lévesque, directrice générale de la municipalité;

Mme Réjeanne Morin, adjointe administrative à la directrice générale;

M. Benoît Randall, agent de développement de la municipalité et

M. Christian Madore, responsable des travaux publics et responsable du plan de mesure d'urgence municipal.

Ainsi que tout membre du conseil actuel selon leurs responsabilités spécifiques qui leur seront attribuées ultérieurement. **QUE** le secrétaire trésorier (ou directeur général) soit chargé de les convoquer à la première réunion.

Période de questions :

Travaux d'abattage d'arbres au Cap Taché? Fait partie de la zone urbaine.

Résumé du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le lundi, 3 mars 2014 à 20h00, dans la grande salle du Centre communautaire.

Une seule absence et les membres du conseil formaient quorum et siégeaient sous la présidence du maire, monsieur Richard Préfontaine.

• **Il a été résolu** à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Kamouraska accepte le rapport financier déposé par Valérie Mailloux de la Firme Mallette applicable à l'année 2013.

Modification au règlement sur les compteurs d'eau. Le nouveau règlement se lit comme suit : Dans tous les cas d'établissements saisonniers et/ou de résidences principales et secondaires, il faudra demander, par écrit ou verbalement, au moins une semaine à l'avance, avant le moment requis, l'ouverture ou la fermeture de la valve d'eau située sur la propriété et/ou l'établissement. Un montant de vingt dollars (20,00\$) devra être payé au préalable au secrétariat municipal si le responsable des Travaux Publics procède à une telle ouverture ou fermeture de la valve.

Au choix du propriétaire, le plombier ou le responsable des Travaux Publics est autorisé à procéder à cette ouverture ou fermeture de valve. Le propriétaire devra, s'il doit fermer sa résidence ou son commerce, s'assurer que le compteur d'eau est totalement vide afin d'éviter l'éclatement ou autre, en cas de gel et aviser la municipalité de cette fermeture. En période de gel, si une intervention doit être faite par le responsable des Travaux Publics, la municipalité appliquera le taux horaire du responsable pour l'intervention sauf en situation d'urgence. Ce règlement est adopté sans modifications par résolution. **Il a aussi été résolu QUE** la municipalité autorise l'augmentation des heures de travail de l'agent de développement, monsieur Benoit Randall, qui passeront de 32 heures à 40 heures/semaine et ce, rétroactivement au mois de janvier 2014.

Dossiers CCU. 1) Suivi déposé par M. Pierre Ouellet, 4, Rue St-Louis, visant les travaux d'installation d'une porte moustiquaire. Modification à la demande initiale. Reporté à l'étude.

2) Dossier déposé par M. Steeve Dumont pour Mme Guylaine Lévesque, 143, av.

Morel, travaux extérieurs de la résidence. Revêtement de la toiture, changer pignons et portes à repeindre. Accepté.

3) Demande déposée par M. Robert Tremblay, 61, av. Morel pour abattage d'un arbre. Demande refusée mais recommandation de planter un arbre d'une autre essence à son choix.

4) Demande déposée par M. Stéphane Genest et Mme Hélène Caron pour aliéner, lotir et utiliser à une fin autre que l'agriculture une partie des lots leur appartenant, pour faire installation septique d'une future résidence. Cette partie de terrain ne semblant avoir aucun potentiel agricole et n'affectant en rien les activités agricoles à proximité, la municipalité appuie les demandeurs dans leur démarche auprès de la Commission et elle indique à celle-ci que le projet est conforme à la réglementation municipale.

• **Il est résolu que** la Municipalité demande au Ministère des Transports du Québec de lui accorder les permissions de voirie au cours de l'année 2014 et qu'elle autorise le Responsable des Travaux Publics, monsieur Christian Madore, à signer les permis.

• Résolution d'appui au rapport de schéma de couverture de risques préparé par le Service incendie de Ville Saint-Pascal. La municipalité approuve le rapport du plan de mise en œuvre ainsi que les données fournies, celles-ci étant conformes.

• **Il a été résolu** que le conseil décrète le mois d'avril : Mois de la jonquille et qu'il encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

• La municipalité renouvelle sa commande au bottin de la Société d'agriculture du Comté de Kamouraska pour l'année 2014. Format choisi : carte d'affaires : 55,00 \$ + taxes applicables.

• **FORMATION «COMPRENDRE NOS OBLIGATIONS EN MATIÈRE D'INFRASTRUCTURES MUNICIPALES»**

• **Il a été résolu** que la municipalité autorise MM. Gilles A. Michaud, maire suppléant et Christian Madore, Responsable des

Travaux publics à assister à la formation « Comprendre nos obligations en matière d'infrastructures municipales » dispensée à Rivière-du-Loup le 26 mars prochain. Coût : 40.00 \$/pers.

• La Municipalité autorise le passage du Défi-Vélo « Fondation des soins palliatifs André Côté » le 28 juin prochain sur la route 132 et que le Service Incendie de Ville Saint-Pascal soit autorisé à accompagner les cyclistes pour assurer leur sécurité.

• Elle appuie financièrement le Centre d'art de Kamouraska pour l'année 2014 d'une somme de 15 000,00 \$ qui sera versée en trois versements de 5 000,00 \$ chacun soit : un premier versement le 1^{er} mars, le 2^e versement le 1^{er} mai et le 3^e versement le 1^{er} août prochain conditionnelle à la réception des documents demandés par la municipalité à l'organisme (voir correspondance transmise le 25 février 2014 en annexe).

• **AVIS DE VACANCE AU SIÈGE NO. 4.** Annick Corminboeuf ayant donné sa démission, ce poste devient vacant et devrait être comblé d'ici 4 mois par une élection partielle qui est enclenchée dès aujourd'hui.

• **Il a été résolu qu'**advenant l'annonce ultérieure de la date retenue du 7 avril prochain pour l'élection provinciale, la municipalité de Kamouraska déplacera la tenue de la séance ordinaire du 7 avril au 14 avril 2014.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Vérification des demandes d'abattage d'arbres par l'inspecteur en bâtiment et par un membre du CCU.

Augmentation des heures de travail de l'agent de développement : travail à la bibliothèque municipale : heures d'ouverture minimales... Suggestion : 1 heure/jour. Plus d'accès. Boîte de dépôt extérieure.

Travaux de rénovation : suivi.

Dossier : eau potable (suivi).

Dossier développement domiciliaire.

Problème THM (sur le réseau).

Relocalisation des bureaux municipaux.

Etc...

L'amour au quotidien

- 1 tasse de bonté
- ½ tasse de douceur
- ¾ tasse de patience
- ½ tasse de joie
- 2 c. à table d'erreur
- 1 tasse de pardon
- ½ tasse d'ouverture
- ½ tasse de compréhension
- 1 ½ tasse de paix
- 3 c. à table de générosité

Graisser et enfariner légèrement le moule (cœur), chauffer le four (accueil) à 350° F.

Mesurer la bonté sans la tamiser, ajouter la

douceur et la patience et bien mélanger avec la joie.

Défaire les erreurs, ajouter le pardon et l'ouverture et brasser avec compréhension.

Ajouter la paix par petites quantités et battre avec générosité.

Incorporer au premier mélange. Verser dans le moule (cœur) et cuire durant une heure.

Glaçage : Recouvrir de tendresse et garnir de délicatesse.

Servir quotidiennement à tous ceux et celles qui ont faim d'amour.

Un envoi de Mme Anita Dionne

Le Cercle de Fermières de Kamouraska est encore bien vivant, la preuve, treize d'entre elles, dont quelques unes en étaient à leur première expérience, ont réussi à tisser 78 verges de linge à vaisselle, sur le métier de 36 pouces et 13 couvertures pour lit ou carrosse de bébés, modèle ceinture de moine sur le métier 45 pouces. Une réussite!

En préparation, des nappes à carreaux. Vous pourrez voir ce beau travail à leur exposition de cet été.

Bienvenue à toutes celles qui aimeraient se joindre à notre Cercle.

Mme Berthe Morneau,
présidente et responsable du tissage

Qu'est-ce qu'une maman?

Voici les réponses d'enfants de 7 ans

Pourquoi Dieu a-t-il créé les mamans?

1. Parce que c'est la seule qui sait où est le scotch tape.

2. Surtout pour nettoyer la maison.

3. Pour nous aider à sortir quand on vient au monde.

Comment Dieu a fait les mamans?

1. Avec de la terre, comme nous autres.

2. Avec de la magie, des supers pouvoirs et en brassant beaucoup.

3. Comme il m'a fait, mais en utilisant des pièces plus grandes.

De quels ingrédients sont faites les mamans?

1. De nuage et de cheveux d'ange avec tout ce qui est bon sur la terre et un petit peu de méchant.

2. Avec les os des hommes et un peu de corde, je crois.

Pourquoi Dieu t'a donné ta maman et pas une autre maman?

1. Parce qu'on est de la même famille.

2. Parce que Dieu savait qu'elle m'aimait plus que les autres mamans.

Quelle sorte de petite fille était ta maman?

1. Ma mère a toujours été ma mère, elle n'a jamais été autre chose.

2. Je ne sais pas, je n'étais pas là, mais je dirais plutôt contrôlante.

3. Ils disent qu'elle était plutôt gentille.

Qu'est ce que ta maman devait savoir sur ton père

1. Son nom de famille.

2. Elle devait savoir son passé. S'il était un bandit ou s'il se saoulait avec de la bière?

3. Est-ce qu'il fait au moins 800 \$ par année? Est-ce qu'il avait dit non à la drogue?

Pourquoi ta maman est avec ton papa?

1. Mon père fait le meilleur spaghetti au monde et ma maman mange beaucoup.

2. Elle était trop vieille pour faire autre chose avec lui.

3. Ma grand-mère dit qu'elle n'avait pas réfléchi longtemps.

Qui est le boss chez vous?

1. Ma mère ne veut pas être le boss, mais elle n'a pas le choix, car mon père...

2. Ma mère. C'est elle qui fait les inspections dans les chambres et voit tout.

3. Je suppose que c'est ma mère, parce qu'elle a plus de travail que mon père.

Quelle est la différence entre un papa et une maman?

1. Maman travaille au bureau et travaille à la maison, papa ne travaille qu'au bureau.

2. Une mère sait parler à un professeur sans lui faire peur, pas les pères.

3. Les papas sont plus grands et plus forts, mais les mamans ont des pouvoirs plus grands parce que ce sont elles qui décident si tu peux coucher chez un ami.

4. Les mamans font de la magie, elles te font sentir mieux même sans prendre de médicaments, les papas te donnent des pilules.

Qu'est ce que ta maman fait dans ses temps libres?

1. Les mamans n'ont pas de temps libre.

2. Ma maman ne fait que payer des comptes toute la journée.

Qu'est-ce qu'il faudrait pour rendre ta maman parfaite?

1. Dans son dedans elle est déjà parfaite. En dehors ça prendrait une opération.

2. Une diète et je teindrais ses cheveux bleus.

Si tu pouvais changer quelque chose chez ta maman qu'est-ce que ce serait?

1. Elle veut toujours que je garde ma chambre propre, j'arrêtera ça.

2. Je la ferais plus intelligente. Comme ça elle saurait que c'est ma sœur qui fait les mauvais coups.

3. Je voudrais qu'elle se débarrasse de ses yeux invisibles derrière la tête.

Envoi d'une amie qui aime les enfants et leur franchise!

Fondation André-Côté

« Le Morpho Bleu » – Groupe de soutien aux personnes endeuillées

Nouveau service offert par la Fondation André-Côté

La Fondation André-Côté dévoilait en janvier dernier ses nouvelles orientations par le biais d'un plan stratégique pour les cinq prochaines années. En lien avec l'élargissement de sa mission et en complément aux autres services qu'elle offre à la population, la Fondation André-Côté met en place un nouveau service gratuit de soutien aux personnes endeuillées.

Le groupe de soutien aux personnes endeuillées « Le Morpho Bleu » permet aux personnes ayant vécu la perte d'un proche par le cancer ou une maladie incurable et qui ont de la difficulté à surmonter le deuil, de partager leur histoire et de trouver du réconfort dans l'échange avec d'autres endeuillés. Tout en suivant une démarche progressive et adaptée, les rencontres permettent de transmettre de l'information sur le deuil tout en favorisant le partage et l'écoute dans le but de créer un lieu propice au soutien mutuel.

Les rencontres de groupe sont d'une durée de neuf semaines et sont supervisées et animées par Mme Joanie Fortin, coordonnatrice du service Perce-Neige de la Fondation André-Côté. Mme Fortin possède une expertise et une formation spécifique adaptée au niveau de l'animation de groupes d'entraide sur le deuil. Elle saura fournir aux participants tout le soutien nécessaire afin de les amener à retrouver la sérénité et l'équilibre intérieur.

Le nom du groupe d'entraide « Le Morpho Bleu » a été soigneusement choisi puisqu'il a été inspiré par l'image symbolique du papillon représentative du logo de la Fondation André-Côté ainsi que de la grande volonté d'offrir des services adaptés aux besoins de la population.

c'est une couleur étroitement liée à la sagesse et à la sérénité. Il est l'écho de la vie et des découvertes au sens propre et figuré. Le bleu a un petit côté rafraîchissant et pur qui permet de retrouver un certain calme intérieur lié aux choses profondes.



Sur la photo (de gauche à droite) Joanie Fortin coordinatrice et Stéphanie Chouinard, directrice générale de la Fondation André Côté.

À l'origine, le morpho bleu est une espèce très rare de papillons d'un bleu iridescent. En plus d'être l'un des plus grands papillons au monde, une légende dit qu'il serait magique et réaliserait les vœux de ceux qui auraient la chance de l'apercevoir. Quant au bleu, c'est le symbole de vérité, comme l'eau limpide qui ne peut rien cacher. Le bleu ouvre les horizons,

Si vous êtes touché de près par le deuil ou si vous connaissez une personne dans cette situation, contactez-nous : Fondation André-Côté 418 856-4066, poste 2.

Stéphanie Chouinard
directrice générale
418 856-4066



LL Avec vous, là où ça compte TT

MALLETTTE

SENCRL
Société de comptables
professionnels agréés

Gilles Lebel, CPA, CA
Carolynne Thériault, CPA, CA
Valérie Mailloux, CPA, CGA

470, avenue Chapleau
Saint-Pascal (Québec)
G0L 3Y0

tél. : 418 492-3515
télé. : 418 492-9640

www.mallette.ca

IGA Saint-Pascal

André Tanguay
Propriétaire

**400, Chapleau
Saint-Pascal (QC)
G0L 3Y0**

**tél. : (418) 492-2902
télé. : (418) 492-7566**

courriel : iga08595andre.tanguay@sobeys.com

ACTIVITÉS

Quai Taché - Phase 2

Souper bénéfique

Crabe à volonté

Samedi, 12 avril 2014

18h00

Centre communautaire de Kamouraska

67, avenue Morel

Incluant

Entrée, potage, salades,
crabes,
café et dessert

Pour le crabe, apportez vos
ustensiles et vous pouvez aussi
apporter votre vin!



40 \$

Permis de boisson
sur place

Billets en vente auprès des organisateurs et des membres de la
Corporation du Patrimoine maritime de Kamouraska ou au
Jardin du Bedeau, 60 avenue Morel (ouverture le 26 mars)

Renseignements:

Benoit Randall, 418-308-0695 ou developpement@kamouraska.ca

Tous les profits de l'événement iront à la réfection du quai Taché, phase II

Financement du terrain de jeux de Kamouraska

Cet été, le terrain de jeux de Kamouraska sera de retour avec les meilleures ambitions pour offrir un service de qualité aux petits Kamouraskois.

Comme les années précédentes, nous voulons offrir aux petits une vaste gamme de sorties, d'activités et une panoplie de surprises quotidiennes! C'est le dynamisme des acteurs du terrain de jeux de Kamouraska qui en fait l'un des très bons endroits où faire garder vos enfants en saison estivale.

Pour faciliter le bon déroulement financier du terrain de jeux, nous invitons la population à garder les bouteilles et cannettes consignées que nous passerons chercher au cours de l'été. Cette activité de financement est très agréable. Elle permet aux enfants de prendre conscience de l'importance de récupérer les cannettes et bouteilles pour l'environnement, pour leurs finances et rend très agréable les contacts avec les citoyens, qui sont souvent très heureux de contribuer de cette manière à l'épanouissement des petits Kamouraskois! Merci beaucoup de nous aider en gardant vos cannettes et bouteilles consignées, nous recontacterons la population à cet effet.

Si vous avez des questions ou renseignements, n'hésitez pas à me contacter!

Benoit Randall
agent de développement
418 492-6523 poste 3
developpement@kamouraska.ca



Du nouveau à la municipalité

Il y a quelques nouveautés dans les bureaux de la municipalité!

Suite à un réaménagement de l'ancienne salle du conseil municipal, les employés municipaux sont maintenant tous réunis sous le même toit! Prenez note que les séances du conseil municipal se déroulent maintenant dans la salle communautaire du 67, avenue Morel. De plus, comme la directrice générale, nous nous sommes dotés d'adresses courriel au nom de la municipalité. Ainsi, pour nous contacter :

Maire : maire@kamouraska.ca

Directrice générale : mychelle.levesque@kamouraska.ca

Agent de développement : developpement@kamouraska.ca

Travaux publics : travauxpublics@kamouraska.ca

Vous pouvez également nous téléphoner. En appelant au 418 492-6523, écoutez la liste des postes et sélectionnez celui de votre choix. Ces ajustements ont été réalisés dans le but de faciliter les communications et les relations entre les employés, afin de vous offrir un service plus efficace et adéquat.

Benoit Randall, agent de développement

Chorale les petits chanteurs du Collège Saint-Pierre

Tel que mentionné dans la dernière Marée montante, cet été, Kamouraska aura l'honneur d'accueillir la chorale des Petits Chanteurs du Collège Saint-Pierre.

Cette chorale qui nous vient de la Belgique nous visitera le 14 juillet prochain. Cependant, pour que cela se réalise, nous avons besoin de votre généreuse participation. À cet effet, les enfants de la chorale doivent se loger pour une nuit, soit le 14 juillet. Si nous ne trouvons pas suffisamment de famille d'accueil pour la troupe, nous ne pourrions pas les voir performer sur le quai à Kamouraska. **Si vous êtes intéressés à loger un membre de la troupe de chant pour la nuit du 14 juillet, communiquez avec moi sans hésiter.**

Benoit Randall, 418 492-6523 poste3 ou developpement@kamouraska.ca

Bilan des activités de l'offre des loisirs à Kamouraska

Dans le cadre de son offre des loisirs à Kamouraska, le Comité famille a mis sur pied un atelier d'aquarelle donné par l'aquarelliste professionnelle Thérèse Lévesque.

Il y a eu une très belle réponse de la communauté et tout s'est déroulé à merveille. Par ailleurs, les cours de Zumbaladie et de danse orientale ont également connu un réel succès! Devant cette réponse très positive de la population, nous offrirons d'autres activités des loisirs en septembre prochain. Restez alerte, nous vous enverrons un dépliant comme le précédent! Si vous avez des suggestions de cours ou d'activités, n'hésitez pas à nous les faire parvenir. Nous sommes ouverts à vos suggestions et nous vous offrons ces activités de loisirs dans le but de toucher le plus de gens possible!

Benoit Randall, 418 492-6523 poste 3 ou Developpement@kamouraska.ca

Petite grenouille, tu as ou
tu auras bientôt 3 ans ?

Le Kamouraska fête
ses enfants de 3 ans

Une fête spéciale pour toi !



On t'attend en compagnie
d'un ou de tes parents
le dimanche 27 avril 2014,
de 9 h 30 à 11 h 30
à l'Île des Grenouilles,
au 629, route 289,
à Saint-Alexandre
(complexe municipal).

Tes parents et toi pourrez rencontrer une
orthophoniste, une infirmière, une psychoéducatrice, une travailleuse
sociale, une hygiéniste dentaire, une physiothérapeute, une ergothérapeute
et une nutritionniste du Centre de santé et de services sociaux de
Kamouraska qui vous donneront plein d'informations intéressantes.

Pour informations : 418 856-7035, poste 3250



ACTIVITÉS

La Fête de l'hiver fait des heureux à Kamouraska



Le 23 février dernier, près d'une soixantaine de Kamouraskois et de Kamouraskoises ont pris part aux activités organisées au local des loisirs de la municipalité, dans le cadre de la Fête de l'hiver.

Les astres étaient alignés pour offrir une journée parfaite aux participants de la journée. Belle température, activités agréables, très bonne participation des citoyens et une équipe de bénévoles du tonnerre ont marqué cette journée. Nouveauté cette année, un petit feu a su réchauffer les humeurs des petits comme des grands, qui se sont régalés en mangeant des guimauves et des saucisses cuites sur le feu.

Merci aux participants et aux bénévoles!

À propos du Comité famille :

Issu d'une volonté ferme de la municipalité de Kamouraska de mieux connaître les besoins des familles et de poser des gestes concrets en faveur d'une meilleure qualité de vie, le Comité famille a été formé à l'automne 2008 afin de mettre en place les conditions propices à l'élaboration d'une politique familiale à Kamouraska.

Votre Comité Famille



Fête de la famille à Kamouraska et accueil des nouveaux arrivants

Le Comité famille commence déjà à planifier une Fête de la famille haute en couleur!

Cette année, cette journée populaire se déroulera le dimanche 25 mai. Notez cette date sur votre agenda! Nous vous donnerons plus de détails en temps et lieu.

Qui dit Fête de la famille, dit également accueil des nouveaux arrivants à Kamouraska. Le Comité famille voudrait, lors de cette journée, saluer et accueillir officiellement les nouveaux citoyens et les nouvelles familles qui se sont joints à la communauté kamouraskoise depuis mai 2013. Si telle est votre situation, avisez Benoit Randall de votre participation lors de cette journée. Nous vous réserverons un accueil chaleureux! En espérant vous voir en grand nombre!

Benoit Randall, votre agent de développement

418 492-6523 poste 3 ou developpement@kamouraska.ca



François Lapointe
Député
Comté de Montmagny-L'Islet
Kamouraska-Rivière-du-Loup



Centre commercial Rivière-du-Loup
298, boulevard Armand-Thériault
3^{ème} étage, bureau 3F
Rivière-du-Loup (QC) G5R 4C2
418-868-1280
Francois.Lapointe@parl.gc.ca



Ramonage de cheminées

Frédéric Pilote
Tél. Bur. : 418-860-2100
Cell. : 418-894-8608

- RAMONAGE DE CHEMINÉES
- DÉNEIGEMENT DE TOITURE ET RÉPARATION
- INSTALLATION DE GAINE (Vérification de cheminées)

(Estimation gratuite)

Pour le comté de Kamouraska, K.R.T.B. et Rivière-du-Loup

Une première pour le Comité famille : le Défi Santé 5/30 Équilibre

Depuis déjà plusieurs années, le Défi Santé 5/30 Équilibre fait partie du paysage québécois.

Cette année, le Comité famille a décidé de prendre le virage santé. En invitant la population à 5 rendez-vous différents, du 2 mars au 6 avril, le Comité famille espère encourager la population à bouger. Bien que les deux premières activités n'aient pas réunis de nombreuses personnes, la sortie en raquette du 15 mars fut un succès!

Une vingtaine de personnes étaient présentes pour la randonnée au clair de lune, sur le Cap. Une belle occasion de bouger et de fraterniser entre amis! Faites comme le reste du Québec. Participez, amenez un ami et venez nous rejoindre. Il reste encore deux activités prévues au Défi Santé 5/30 Équilibre.

29 mars : marche à 13h30. Départ du quai Miller, marche sur l'avenue LeBlanc

6 avril : activité Workout à 13h30. Dehors au quai Miller ou à la salle communautaire en cas de pluie. Avec professeur.

Votre Comité Famille

Assemblée générale de Développement de Kamouraska

Cette année, l'Assemblée générale de Développement de Kamouraska a réuni plus d'une vingtaine de personnes.

À cette occasion, les administrateurs de votre Comité de développement ont dressé un bref topo des activités réalisées, en cours et à venir. La réalisation du plan d'action de la Municipalité de Kamouraska demeure la priorité et l'unique objectif du Comité. Ces bénévoles dévoués travaillent pour le mieux-être de la collectivité kamouraskoise et ont à cœur le développement de notre municipalité. Le conseil d'administration est actuellement composé de Guy Dionne, Lyne Vézina, Suzanne Guay, Michel Lavoie, Hervé Voyer et de deux recrues M. Claude Dionne et M. Steve Dumont. Bienvenus parmi nous!

Plusieurs beaux projets sont à venir pour le comité de développement et nous veillerons à les réaliser avec le plus de justesse possible!

Benoit Randall, pour le Comité de développement

Activité nettoyage des berges

Votre municipalité, Développement de Kamouraska et OBAKIR veillent aux préparatifs de l'activité « nettoyage des berges » qui aura lieu le dimanche 8 juin en matinée.

Comme à l'habitude, votre participation est très importante pour nous et sachez que ce petit geste a de réelles répercussions sur la santé de nos berges. Nous vous donnerons davantage de détails ultérieurement, mais notez cette date sur votre agenda!

Benoit Randall

Café·Bistro

Ouverture le 18 avril

Avril
vend. sam. 11h-21h,
dim. 11h-16h

Mai
jeud. vend. sam.
11h-21h, dim. 11h-16h

Été
tous les jours 10h-22h



76, avenue Morel, G0L 1M0 | (418) 308-0739
suivez nous sur: www.facebook.com/CoteEstaKamouraska
cote_est@hotmail.fr | www.cote-est-a-kamouraska.com



Le fil bleu
BOUTIQUE DE MÉTIERS D'ART

Plus de 40 artisans du Bas-St-Laurent

76, avenue Morel, G0L 1M0 | (418) 308-0739
info@lefilbleu.ca • www.lefilbleu.ca

ACTIVITÉS



Partage d'outils de jardinage

Vous le savez sans doute, le projet Écol'O'Jardin a débuté cet hiver à Kamouraska.

Mais, dès le mois de mai, les apprentis agriculteurs/jardiniers passeront aux choses sérieuses! Allez hop, les deux mains dans la terre et les bacs à potager. Pour faciliter la tâche de petits, nous voudrions nous gréer d'outils de jardinage. *Donc, si vous avez des outils de jardinage que vous n'utilisez plus* et que vous voulez bien donner au projet Écol'O'Jardin, nous les recueillerons avec plaisir! Petite pelle, râteau, sécateur, bêche, fourche à fleur, transplantoir, etc., soyez généreux!

Contactez l'agent de développement au 418 492-6523 poste 3 pour l'avertir de votre charitable intention. Merci au nom des petits agriculteurs/jardiniers en herbe!

Le comité Jardin

Écol'O'Jardin

Activités au Centre-Femmes La Passerelle du Kamouraska

L'équipe du Centre-Femmes La Passerelle est heureuse de vous annoncer ses prochaines activités. C'est gratuit!

Un après-midi de **bricolage** aura lieu au Centre-Femmes, jeudi le 10 avril à 13h30. Inscrivez-vous avant le 8 avril, places limitées. 418 492-1449. Une conférence sur « **La puissance des couleurs** » sera présentée au Centre-Femmes. Elle aura lieu mardi le 15 avril à 13h30 au Centre-Femmes. Inscrivez-vous, places limitées. 418 492-1449

Activités APHK

Voici un aperçu des activités à venir pour l'Association des Personnes Handicapées du Kamouraska-Est pour le mois d'avril 2014

Veuillez prendre note que ces dates peuvent changer ou que de nouvelles activités pourront s'ajouter au calendrier. *Si vous souhaitez vous joindre à nos activités, il vous suffit de nous téléphoner une semaine à l'avance au 418 492-7149

1 et 15 avril : Cuisine avancée entre amis de 16h00 à 19h00 | 2, 23 et 30 avril : Cardio Kick Boxe de 16h15 à 17h15 | 7 et 28 avril : Marche énergétique de 16h00 à 17h00 | 10 et 24 avril : Cuisine de 15h30 à 18h00 | 16 avril : Atelier sur le dénigrement de 16h00 à 17h30 | 18 avril : Confection de chocolat de Pâques de 18h30 à 21h00

Comme c'est le temps des impôts, nous vous proposons de consulter le **GUIDE DES MESURES FISCALES QUÉBÉCOISES ET FÉDÉRALES À L'INTENTION DES PERSONNES HANDICAPÉES, DE LEUR FAMILLE ET DE LEURS PROCHES. ANNÉE D'IMPOSITION 2013.**

Vous avez besoin d'aide pour remplir votre déclaration de revenus et vous n'avez pas les moyens de payer quelqu'un pour le faire? Un programme gouvernemental vous permettant d'obtenir l'aide de bénévoles est à votre disposition. Pour information, composez le 1 800 959-7383 ou encore visitez le site Web de l'Agence du revenu du Canada www.arc.gc.ca/benevole. Le saviez-vous? L'Office des personnes handicapées du Québec a publié deux autres documents qui pourraient vous être utiles : le Guide des programmes d'aide pour les personnes handicapées et leur famille et le Guide des besoins en soutien à la famille. Ils sont disponibles sur le site Web de l'Office www.ophq.gouv.qc.ca/publications.html. Si vous n'avez pas accès à Internet, commandez une version papier en téléphonant à l'Office au numéro sans frais 1 800 567-1465

La Maison de la famille du Kamouraska

Toutes les activités sont gratuites. L'inscription est obligatoire auprès de Marie-Pier Dumais, TES 418 492-5993 poste 103

Parents en forme : Période d'exercices adaptés pour nouvelles mamans et femmes enceintes. Les papas sont les bienvenus. Saint-Pascal, mardi le 1er avril de 13h30 à 15h et mercredi le 23 avril de 13h30 à 15h. À nos locaux, situés au 580-C, rue Côté à Saint-Pascal

Éveil musical : Un atelier pour permettre aux enfants de s'initier au langage musical et développer leur créativité : découverte de divers instruments de musique, exploration du rythme, de l'expression corporelle et vocale. Saint-Pascal, samedi le 5 avril à 14h Salle Ernest Ouellet (sous-sol du Centre Robert Côté) 470, rue Notre-Dame à Saint-Pascal

Visite à la caserne de pompier (papa/enfant) : Nous vous proposons une visite à la caserne de pompiers réservée aux papas et à leurs enfants. Des pompiers se feront un plaisir de vous expliquer leur métier et vous montrer leurs équipements. Saint-Pascal, samedi le 26 avril à 10h. À la caserne de pompiers située au 405, rue Taché à Saint-Pascal. La Maison de la famille du Kamouraska prépare une programmation spéciale pour les pères. Nous apprécierions recevoir des suggestions d'activités pour papa/enfant ou de valorisation de la paternité. Vous pouvez contacter Marie-Pier Dumais au 418 492-5993, poste 103, ou lui écrire à mfkactivites@videotron.ca. *Merci de votre collaboration!*

AVRIL

DATE/HEURE	RÉUNION-ATELIER-RENCONTRE	ENDROIT	CONTACT
Comités			
1er avril 20h00	Ass. générale Partenariat des gens d'affaire	Centre communautaire	418 492-6523
9 avril 13h30	Réunion Cercle de Fermières	Local des 50 ans et +	418 492-7361
14 avril 20h00	Séance du conseil	Centre communautaire	418 492-6523
15 avril	Assemblée générale Club des 50 ans et +	Local des 50 ans et +	418 498-5410
23 avril	Ass. générale de l'Obakir	St-Alexandre	Info 418 492-6135
Activités			
4 avril 20h30	Soirée de danses	Centre communautaire	418 498-5410
6 avril 13h30	Activités Workout avec professeur	Quai Miller ou centre communautaire	418 492-6523
10 avril 13h30	Rencontre proches aidants	St-Pascal, 360, rue Taché	418 856-7000
1-8-15-22-29 avr. à 13h30	Vie-active	Local des 50 ans et +	418 492-5473
15 avril 12h00	Dîner pour tous	Local des 50 ans et +	418 498-5410
24 avril 8h00	Déjeuner de solidarité rurale du Kamouraska,	Sur réservation	Saint-André, Marjjo Couturier Dubé 418 856-3340 # 231
Événements			
7 avril	Journée d'élections	Centre communautaire	418 492-6523
12 avril 18h00	Souper bénéfice pour le Quai Taché	Centre communautaire	418 492-7556
20 avril	Joyeuses Pâques à tous		

MAI 2014

DATE/HEURE	RÉUNION-ATELIER-RENCONTRE	ENDROIT	CONTACT
Comités			
5 mai 20h00	Séance du conseil	Salle du conseil	418 492-6523
14 mai 13h30	Réunion Cercle de Fermières	Local des 50 ans et +	418 492-7361
Activités			
15 mai 13h30	Rencontre proches aidants	St-Pascal, 360, rue Taché	418 856-7000
6-13-20-27 mai 13h30	Vie-active	Local des 50 ans et +	418 492-5473
25 mai	Fête de la famille	Centre communautaire	418 492-6523
Événements			
1er mai	Film : Ne touchez pas à mon église,	Sur réservation	Sainte-Hélène, Marjjo Couturier Dubé 418 856-3340 # 231
7 mai	Consultation sur paysages de Kamouraska. Ruralys. info : Catherine Plante	Centre communautaire Robert Côté St-Pascal	418 856-6251 # 4

• Bibliothèque ouverte le mardi de 14h00 à 15h00, jeudi de 19h00 à 20h00 et dimanche de 10h00 à 11h00.

Un rappel : Si vous désirez faire connaître vos activités, rencontres et événements pour les mois de juin et juillet, prière de me les faire parvenir par courriel avant le 15 mai prochain. magmibo@videotron.ca



• Pour le choix • Pour le prix
Et surtout pour le service

*Merci d'être avec nous,
on croit au Kamouraska.*

Heures d'ouverture:
du lundi au vendredi de 8h00 à minuit
(département service et pièces)
de 8h00 à 21h00 (département des ventes)

kamouraskachrysler.com



Quai des Bulles

SAVONNERIE ARTISANALE



Gamme complète de produits écologiques pour les soins du corps, fabriqués artisanalement.

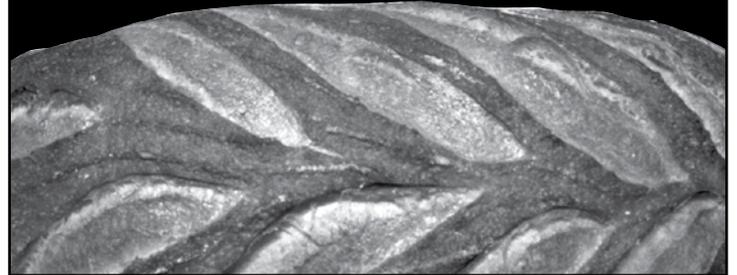
Atelier, boutique & siège social
66, avenue Morel, Kamouraska

Ouvert à l'année | 418 492-9673 | www.quaidesbulles.ca



20 ans 1994-2014

Boulangerie Niemand



CHOCOLATERIE

★ La Fée ★ Gourmande



KAMOURASKA



Chocolaterie

Chocolats fins
Caramels et tartinades
Confiseries et nougats
Desserts
Glaces et sorbets
Cafés, thés, chocolat chaud

La Fée Gourmande

167, avenue Morel, Kamouraska
418 492-3030
www.lafeegourmande.ca



Hébergement

1 suite d'hébergement avec douche vapeur (hammam)
1 chambre avec accès au solarium côté jardin
Accès aux terrasses avant et arrière
Accès à Internet sans fil



POISSONNERIE • BISTRO • FUMOIR ARTISANAL

57, avenue Morel, Kamouraska (Québec) G0L 1M0
Téléphone: (418) 492-7988 Fax: (418) 492-9225

Livraison partout au Québec

POISSONNERIELAUZIER.COM